

# Problématique d'une théorie linguistique du sens commun et de la doxa

Georges-Elia SARFATI  
Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand

## Les origines de la problématique

### *L'ouverture philosophique*

La question du sens commun se confond pour ainsi dire avec les prémisses de la réflexion philosophique. Elle constitue d'emblée l'horizon de toute interrogation, dans la mesure où, dans le champ occidental du moins, la problématique de la vérité émerge d'une confrontation radicale avec celle de l'opinion.

De sorte que cette question définit une perspective de lecture singulière pour qui veut saisir dans ses articulations ultimes la logique du discours philosophique. Nous avons pu établir naguère<sup>1</sup> que c'est d'abord à l'intérieur du débat philosophique que s'apprennent les premiers linéaments d'une réflexion d'envergure sur le statut, la nature et les fonctions du sens commun. Précisons ici pour mémoire selon quelles perspectives princeps se pose cette question :

1 – L'histoire de la philosophie met au travail un concept de sens commun dont la compréhension relève tantôt d'une problématique de l'opinion (notamment du savoir approximatif), tantôt d'une problématique de la perception ;

---

1. G.-E Sarfati, *La Sémantique : de l'énonciation au sens commun, Esquisse d'une pragmatique topique*, dans [www.http://revue-texto.net](http://revue-texto.net), rubrique « Dits et inédits », 1996, mise en ligne, 2004.

2 – Cette double caractérisation permet à terme de poser une première définition du sens commun dès lors entendu comme rationalité commune mais aussi savoir spontané ;

3 – La critique de la métaphysique, notamment engagée par le tournant linguistique de la philosophie, remet la question du sens commun au centre des débats<sup>2</sup>. On peut dès lors considérer comme une thématisation sans cesse croissante de cette question ce moment de la pensée où, réfléchissant sur les conditions de l'activité humaine, Moore, Wittgenstein, mais aussi Ayer, Strawson, et, plus tard, Austin et Searle, tentent de percer à jour ce qu'il en est des normes de la pratique.

Bien que d'un auteur à l'autre, la terminologie diffère, l'attention aux textes montre qu'il s'agit bien dans chaque cas de statuer sur et de décrire le sens commun (Moore est le premier, depuis les classiques, à rouvrir le débat) comme un bagage cognitif, source des certitudes premières qui nous permettent de juger et d'agir, mais aussi de nous situer en face des autres.

Sans doute, l'aspect le plus intéressant de cette réflexion concerne le point d'articulation de cette qualification du sens commun avec les faits de langue. Il n'a en effet échappé à la sagacité d'aucun des théoriciens de cette question que ce qu'ils nomment les certitudes du sens commun peuvent se décliner comme autant de propositions formulables en langage clair.

### *Les sciences sociales*

Par des biais divers, les sciences sociales ont problématisé, chacune pour son compte, une réflexion analogue. Dans les théories contemporaines, la question du sens commun rejoint en psychologie le problème des représentations mentales, en sociologie de l'action et psychologie sociale celui des représentations collectives, en anthropologie celui des représentations culturelles. Si ces dernières disciplines ont d'ores et déjà accumulé nombre de connaissances en ce domaine, et, corrélativement multiplié les modélisations, en revanche tel n'était pas encore le cas en sciences du langage jusqu'à une date récente. À moins de considérer certains développements d'importance qui attendent encore une conceptualisation conséquente. Cet état de fait, ici corrélatif du constat d'une lacune, constitue par ailleurs un paradoxe quand on considère que les formules du sens commun sont pourtant accessibles à la verbalisation, ou, à tout le moins, à la représentation sémantique.

2. F. Armengaud, *G.-E. Moore et la genèse de la philosophie analytique*, Paris, Klincksieck, 1985.

### La perspective linguistique

Plusieurs indices concourent à favoriser l'émergence d'une thématisation spécifiquement linguistique du sens commun. On en rappellera ici les principaux attendus.

Une première transformation qualitative de la question philosophique du sens commun s'annonce avec la critique de la représentation inscrite au principe de la philosophie dite du langage ordinaire. Pour Austin en effet, la conception classique du langage, entièrement axée sur la valorisation de la fonction représentative des signes, se comprend comme un effet théorique durable de la tradition ontologique. En nous appuyant sur cette perspective, nous avons pu établir<sup>3</sup> le caractère systématique du schème représentationnel. Ce dernier se traduit par la croyance solidement établie selon laquelle l'usage linguistique aurait pour principale visée la fonction de dénomination, et, pour raison d'être, la descriptivité. La prégnance de ce schème a été démontrée à partir de l'examen détaillé des conceptions du langage en vigueur dans les dictionnaires de langue. Autrement dit : *parce qu'elle constitue une naturalisation de l'ontologie classique, la conception représentationnelle du langage définit le sens commun linguistique.*

De ce point de vue, la philosophie du langage ordinaire permet de dépasser l'idée selon laquelle le sens commun relève d'abord d'une théorie des facultés (notamment perceptives), pour ancrer résolument son questionnement dans le champ de la réflexion de type linguistique.

La seconde impulsion de la caractérisation linguistique du sens commun a partie liée avec l'évolution interne de la réflexion pragmatique directement issue de la philosophie du langage ordinaire. Deux mouvements simultanés en concrétisent le principe.

À un premier stade de développement, la pragmatique linguistique a dû tirer toutes les conséquences, sur le plan de l'analyse fonctionnelle, du paradigme de la communicabilité introduit par Wittgenstein.

À la suite d'Austin, la reconstruction de la théorie du « speech act » a connu chez Searle deux prolongements originaux : la redéfinition de la théorie des valeurs illocutoires et, par suite, une critique avisée du concept de signification. Se défiant du réalisme descriptiviste, Searle a tiré toutes les conséquences d'une critique acérée de la notion de sens littéral, démontrant à l'aide de la méthode anthropologique-spéculative l'extrême degré de dépendance qui relie la plupart des énoncés prédi-

3. G.-E. Sarfati, *Dire, agir, définir, dictionnaires et langage ordinaire, critique de la raison lexicographique d'un point de vue pragmatique*, Préface d'Oswald Ducrot, Paris, L'Harmattan, 1995.

catifs à l'égard d'un calcul sémantique d'une grande complexité<sup>4</sup>. En ouvrant la pragmatique à la question des univers de croyance supposés par les actes de parole, Searle a théorisé la dimension des arrière-plans de connaissance<sup>5</sup>, et, partant, ancré cette recherche sur le terrain de la recherche linguistique.

Une orientation analogue semble avoir été prise par la version la plus tardive de la pragmatique intégrée d'O. Ducrot. Après avoir contribué à incorporer à la tradition linguistique issue du *Cours de Linguistique Générale* les perspectives de la philosophie du langage ordinaire, Ducrot a quelque peu déplacé le spectre de l'analyse linguistique en enrichissant la description formelle des énoncés d'une réflexion originale sur les conditions de l'énonciation. Ainsi, en poussant l'ascriptivisme du côté de la logique des langues naturelles, il a contribué à revendiquer pour la pragmatique le statut de néorhétorique. La caractérisation de l'usage linguistique dans les termes d'une théorie de l'argumentation fondée sur les principes d'une sémantique instructionniste a montré tout l'intérêt d'une théorie des « lieux communs » pour une compréhension plus fine des stratégies de discours. En remettant à l'ordre du jour la problématique rhétorique de l'*inventio*, la pragmatique intégrée participe de ce mouvement de caractérisation linguistique de la question du sens commun<sup>6</sup>.

### *Le tournant topique de la pragmatique et ses enjeux*

Nous avons plus d'une fois souligné le fait que l'émergence récente de cette perspective est profondément solidaire du mouvement intellectuel engagé depuis la crise de la philosophie. Cette transformation se conçoit à partir de trois points de mutation :

– le tournant linguistique de la philosophie est un moment de recentrement de l'activité philosophique sur son propre langage. En réaction au logicisme de la première époque, la philosophie du langage ordinaire s'assigne le programme d'une « phénoménologie linguistique ». Dans ce contexte, la critique de la représentation marque, selon nous, l'essor d'une théorisation spécifiquement linguistique du sens commun ;

4. J.-R. Searle, *Sens et expression*, Paris, Minuit, 1979.

5. J.-R. Searle, *L'Intentionnalité, essai de philosophie des états mentaux*, Paris, Minuit, 1983 et *La Construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard, 1995.

6. Ce déplacement de la recherche pragmatique s'opère à peu près au même moment, aux USA, avec Searle, en France, avec Ducrot. En renouant avec la théorie des topoï, Ducrot rattache directement la pragmatique intégrée à la tradition rhétorique. La problématique de l'*inventio* connaît également un second souffle avec la néo-rhétorique de C. Perelman. La redécouverte des « lieux du discours » connaît en France une version proprement linguistique (J.-C. Anscombe (éd.), *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, 1995), et une version cognitive (P.-Y. Raccach, *Topoï et gestion des connaissances*, préface de Oswald Ducrot, Paris, Masson, 1996).

– le tournant pragmatique de la linguistique coïncide avec la réception européenne des acquis de la philosophie du langage ordinaire ; il achève de fonder, en linguistique, la perspective énonciative ;

– le tournant topique de la pragmatique correspond à une évolution interne de la discipline, évolution au cours de laquelle la recherche se déplace sur les conditions de l'énonciation<sup>7</sup>. Ce troisième moment augure, selon nous, de la possibilité d'une analytique linguistique du sens commun.

Il résulte de cette évolution une redéfinition complète de la pragmatique, de son objet comme de ses buts. Pour prendre la mesure de cette mutation, il n'est que de rappeler ici la définition désormais canonique qu'en proposait C. Morris : la pragmatique est l'étude de l'utilisation des signes par les sujets parlants.

Compte tenu des déplacements théoriques signalés, la pragmatique se voit désormais assigner pour objet privilégié l'étude des motivations investies par les sujets dans l'utilisation des signes<sup>8</sup>.

Cette nouvelle définition a pour effet de radicaliser le statut de la pragmatique à l'intérieur des sciences sociales, en lui conférant peut-être une position médiatrice. Elle se voit naturellement rapprochée de la praxéologie et de l'herméneutique puisqu'elle se conçoit dès lors comme une interprétation des normativités investies par les sujets (acteurs sociaux et énonciateurs) dans les pratiques.

Ainsi, il devient possible de concevoir la science de l'interaction comme une discipline sémiotique ayant pour objet l'analyse des ensembles normatifs effectivement mobilisés.

Tels seraient les principaux attendus d'une pragmatique topique, c'est-à-dire d'une conceptualisation capable de faire lien entre la théorie générale de l'action et la théorie des pratiques discursives. Mais sans doute le choix de cette dénomination appelle-t-il des précisions supplémentaires. Ces précisions concernent notamment l'armature conceptuelle ainsi que les domaines d'application de cette direction de recherche.

7. Nous considérons qu'il existe toutefois une différence de taille entre l'initiative de Searle et celle de Ducrot. La réflexion de Searle sur les arrière-plans de connaissance (APC) reste tributaire de la philosophie de l'esprit, et, tacitement, d'une théorie des facultés. En ce sens, Searle prolonge la réflexion de Moore, via Austin. La théorie des topoï développée par Ducrot envisage plus directement les mécanismes linguistiques de régulation du sens. La problématique contemporaine de l'*inventio* serait plus proche d'une théorie des arrière-plans du discours (APD). Sur cette distinction entre « APC » et « APD », voir infra (3.1) et (3.2) et (Fig.3).

8. G.-E. Sarfati, *Précis de Pragmatique*, en particulier le chapitre 6 : « L'idée d'une pragmatique des normes », Paris, Nathan, 2003, p.98-109, et « L'Analyse du discours et la question du texte : l'horizon du sens commun et de la doxa », dans R. Amossy et D. Maingueneau (dir.), *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2003, p. 429-438.

### L'idée d'une pragmatique topique

La pragmatique topique se comprend comme le domaine d'étude spécifique du sens commun dans sa dimension linguistique. Ou, pour être plus exact, comme la perspective théorique et méthodologique à partir de laquelle il devient possible de considérer la question du sens commun comme une question d'intérêt général pour les sciences du langage.

Dans cette optique, il convient de poser une première définition de l'objet ainsi délimité. *Par sens commun on désignera l'ensemble des normes investies par les sujets dans les pratiques sociodiscursives.*

À l'appui de cette définition, quelques hypothèses de travail permettront de mieux cerner l'horizon théorique de la pragmatique topique.

Le modèle standard de la pragmatique topique<sup>9</sup> repose sur l'hypothèse suivante : tout acte d'énonciation fait fond sur un dispositif de croyances structurées à minima en faisceaux de lieux communs.

Cette relation de dépendance de l'activité énonciative à l'égard d'un ensemble de dispositions gnomiques fonde ce que nous avons suggéré d'appeler *l'apriori doxal de la communication*.

On reconnaîtra dans cette forme de détermination l'un des aspects de l'organisation dialogique de toute prise de parole, tant au plan de l'expression qu'au plan du contenu.

Selon cette même perspective, l'hypothèse contextuelle corrélative du point de vue pragmatique est également spécifique au regard de l'objet d'étude de la pragmatique topique. Ainsi, la mise en situation du fait énonciatif s'avère-t-elle indissociable de l'ensemble des normes gnomiques distinctives d'une communauté culturelle. Cet arrière-plan constituant définit *la topique sociale*, c'est-à-dire la table des catégories possibles à partir de laquelle une performance sémiotique peut se développer.

La performance quelle qu'elle soit met alors en œuvre une construction de sens dont l'articulation repose sur l'itération d'un *composant topique* qui lui est inhérent. Cependant il faut concevoir la performance sémiotique comme une réalisation spécifique du composant topique du sens ; à cet égard, l'expression circonstanciée du sens commun met chaque fois en œuvre une *économie topique* singulière. Dans cette optique, la production du sens se donne sous le rapport d'une coélaboration de principe entre

allocutaires<sup>10</sup>. Les protagonistes du procès de communication peuvent simultanément juger de la recevabilité, c'est-à-dire de l'à-propos gnomique du fil du discours pour autant qu'ils se laissent guider par leur *compétence topique* respective. On définira cette dernière comme l'aptitude à produire, comprendre et interpréter de manière adéquate et opportune les ensembles énonciatifs assumés en commun.

Le modèle standard de la pragmatique topique prévoit en outre de caractériser le sens commun linguistique à partir de l'examen préalable des marques linguistiques de la doxa, cette dernière étant seulement comprise comme l'expression la plus stéréotypée du sens commun. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

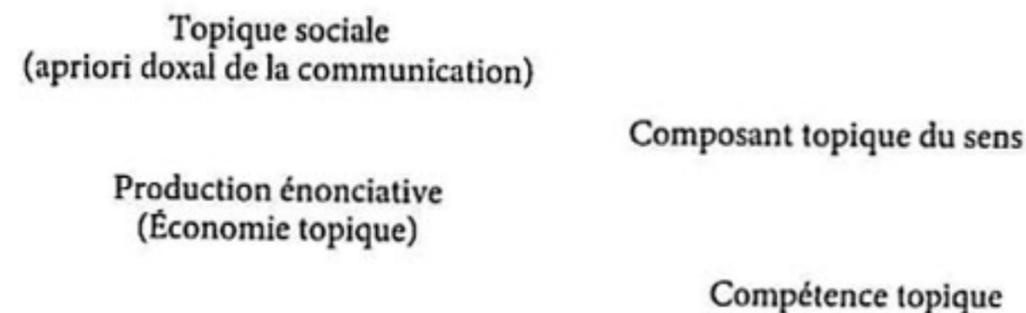


Fig. 1

Précisons ici, à l'appui de cette schématisation, que toute production énonciative – avec son organisation topique propre (économie topique) – est un effet de la topique sociale.

### La pragmatique topique et la polyvalence du sens commun

#### Praxis et sens commun

La définition préalablement posée du sens commun comme ensemble des dispositifs normatifs distinctifs d'une société, et, par suite, comme ensemble des normes mises en œuvre dans les discours et les textes, s'arrêta au seuil d'une difficulté. Elle ne préjugeait en effet pas de la nature de ces normes. Il importe à présent d'éclairer ce problème et, peut-être, de le résoudre. Que le sens commun soit accessible à différentes perspec-

9. G.-E. Sarfati, *Dire, agir, définir, dictionnaires et langage ordinaire, critique de la raison lexicographique d'un point de vue pragmatique*, préface de Oswald Ducrot, Paris, L'Harmattan, 1995 ; « Aspects épistémologiques et conceptuels d'une théorie linguistique de la doxa », dans R. Koren et R. Amossy (éd.), *Après Perelman : Quelles politiques pour la rhétorique ?* Paris, L'Harmattan, 2002, p. 57-90 ; *Précis de Pragmatique*, en particulier le chap. 6 : « L'idée d'une pragmatique des normes », *op. cit.*, p. 98-109.

10. Cette particularité du sens commun a justement trait à son caractère de contenu collectif. En sémiotique, s'agissant de caractériser le sens, A. Hénault (*Les enjeux de la sémiotique*, Paris, PUF, 1979, p. 8-9) suggère une délimitation pertinente : d'une part sa « nature individuelle subjective et particulière pour la part de sens perçue par l'individu seul : nous l'appellerons "intuition idiolectale" ou "sentiment linguistique", d'autre part sa nature sociale, objective et solidaire pour la part de sens en circulation ou sens commun. Nous l'appellerons "conscience sémiologique" ou "solidarité sémantique". »

tives disciplinaires (psychologie sociale et cognitive, anthropologie culturelle, sociologie de l'action vs praxéologie, linguistique) montre assez la polyvalence et la nature complexe de cet objet.

Les propositions théoriques de Searle et de Ducrot nous seront utiles pour clarifier ici les enjeux du débat.

Lorsque Searle délimite le domaine des arrière-plans de connaissance (APC), il vise par là même un dispositif fort complexe sans le recours duquel l'activité humaine paraîtrait bien souvent dépourvue de raison<sup>11</sup>.

Lorsque Ducrot repère ce qu'il en est du rôle structurant des lieux communs dans nombre d'enchaînements énonciatifs, il circonscrit un arrière-plan du discours (APD) sans l'hypothèse duquel l'activité verbale serait rarement douée de cohérence.

Par souci de clarté théorique, nous appellerons ici « topiques » l'ensemble des normes constitutives des pratiques humaines<sup>12</sup>. Si j'admets, par exemple, avec Ducrot que le beau temps est favorable à la promenade ou au bain de mer, force m'est aussi d'admettre qu'à l'instar de toutes les autres topiques, les normes du sens commun opèrent simultanément sur plusieurs plans de la praxis humaine :

– elles constituent d'abord une possibilité de l'univers culturel à l'intérieur duquel elles ont force de loi : à cet égard, les topiques sont des normes anthropologiques<sup>13</sup> ;

– elles constituent ensuite, dans la mesure où elles sont dument intériorisées par les sujets, des attestations de la topique sociale, et, par là même, des représentations cognitives ;

– elles constituent encore, dans la mesure où elles peuvent orienter les conduites, des schémas d'action également socialisés ;

– elles constituent enfin des marqueurs sémantiques, de type sociolectal, dans la mesure où elles conditionnent le fil du discours dans ses expressions spécifiques.

Cette quadruple organisation des topiques fait que les normes du sens commun sont des opérateurs de structuration polyvalents au

11. Pour Searle, l'APC présente les caractéristiques suivantes : il permet l'interprétation linguistique et perceptuelle, il structure la conscience et préfigure notre préhension des événements ; il comporte en outre un réseau de croyances servant aussi à structurer nos expériences, il fait que l'on s'attend plus facilement à certaines choses qu'à d'autres ; il dispose enfin les sujets à certaines sortes de comportement, compte tenu des circonstances.

12. Il s'agit en fait de généraliser, au besoin en la redéfinissant, la terminologie de Ducrot.

13. Dans une optique anthropologique, C. Geerts (*Savoir local, savoir global, les lieux du savoir*, Paris, PUF, 1986) définit pour sa part le sens commun comme « un système culturel ».

regard de la praxis, et, du sens commun lui-même, un système inchoatif et plurifonctionnel.

Au carrefour de l'action sociale et de l'activité intellectuelle, de la constitution culturelle de la subjectivité et de l'activité linguistique, les constituants du sens commun se laissent définir comme des principes interprétatifs à plusieurs entrées<sup>14</sup>.

Sans doute, les différentes facettes des normes du sens commun avaient-elles manqué de cet éclairage simultané. Les disciplines prises séparément ayant cultivé leur propre discours chacune à l'écart des autres, la réflexion sur les conditions de la praxis est longtemps demeurée l'apanage des seules disciplines ayant en vue l'activité non linguistique (psychosociale, anthropologique, praxéologique) au détriment d'une tradition linguistique durablement tributaire de l'ontologie représentationnelle et, par ailleurs, coupée de ses sources historiques<sup>15</sup> :

| Dimensions du sens commun | Perspectives théoriques         | Propriétés      |
|---------------------------|---------------------------------|-----------------|
| Normes culturelles        | Anthropologie                   | Historique      |
| Normes collectives        | Sociologie / praxéologie        | Sociétales      |
| Normes cognitives         | Psychologie sociale / cognitive | Intellectuelles |
| Normes linguistiques      | Pragmatique topique             | Verbales        |

Fig. 2

Ce schéma souligne la possible traductibilité des normes du sens commun comprises en tant que normes de la praxis, et leur possible conversion en normes sémantico-pragmatiques. À ce stade de la conceptualisation, il apparaît que la connaissance des normes de la praxis est

14. Ducrot pose qu'en principe les topoï obéissent à trois critères : généralité, universalité, gradualité. Un topos est susceptible de connaître quatre formes, construites à partir de deux prédicats (P,Q) : 1. (+P, +Q), 2. (+P, -Q), 3. (-P, +Q), 4. (-P, -Q). En retenant ici l'idée selon laquelle un topos est un opérateur de structuration du discours, nous récuserons le postulat de sa gradualité a priori. Un topos peut consister à minima en un contenu cognitif de forme assertive et, comme tel sémiotiser sous forme lemmatique, une croyance, une certitude, un axiome épistémique, une opinion (la terre est ronde, la négociation est préférable à la violence, etc.).

15. Sur ces deux points, le lecteur se reportera aux travaux de F. Rastier (« Saussure, la pensée indienne et la critique de l'ontologie », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n° 11, 2002, p. 123-146) et Rastier et Bouquet (*Une introduction aux sciences de la culture*, Paris, PUF, 2002).

bien mieux fondée dans les disciplines praxéologiques (anthropologie et psychologie sociale) qu'en linguistique. L'émergence du point de vue pragmatique en sciences du langage est sans doute de nature à combler ce retard.

### *La pragmatique topique et les niveaux d'intégration du sens commun*

Ce travail de théorisation appelle l'aménagement de nouvelles distinctions, et, par provision, l'inventaire d'un certain nombre de nouveaux problèmes. À cet égard, la pragmatique topique poursuit une ligne de recherche minimaliste mais fondamentale. À partir du cadre théorique standard, il s'agit pour elle de parvenir à une caractérisation aussi complète que possible du composant topique du sens. Selon l'optique définie, le sens commun définit une médiation cardinale dans le procès de construction du sens<sup>16</sup>.

Voilà pourquoi, au-delà de la formulation des principales hypothèses de travail, il convient à présent d'esquisser les grandes lignes d'une description détaillée des modes d'intégration et de sémiotisation du sens commun.

Le procès de sémiotisation des normes du sens commun se développe selon une ligne de progression qui inclut quatre grandes étapes :

#### I. Niveaux d'intégration du sens commun

Monde naturel  
Domaine des pratiques  
Communauté(s) de discours  
Site(s) d'énonciation

Fig. 3

On peut également admettre un couplage de ces quatre niveaux. Les deux premiers définissent le niveau des arrière-plans de connaissance (APC), les deux derniers, celui des arrière-plans du discours (APD).

À proprement parler, cette consécution correspond aux différents plans de stratification du sens commun. À chacune de ces étapes de la praxis correspond un plan d'intégration linguistique que commande un procès de sélection graduel des contenus instanciés :

16. G.-E. Sarfati, « Le sens commun comme médiation dans la construction du sens : de la topique sociale à la doxa d'un texte » dans R. Delamotte-Legrand (dir.), *Les Médiations langagières, vol. 2, Des discours aux acteurs sociaux*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, Dyalang, CNRS, 2004, p. 69-81.

#### II. Plans de sémiotisation du sens commun

Topique sociale  
Topique configurationnelle  
Topique discursive  
Topique générique  
Topique textuelle

Fig. 4

Le parallélisme des deux plans vise ici à traduire la relation de relative congruence qui sous-tend le rapport de détermination réciproque liant les dimensions du sens commun à leur expression particulière.

La distinction de ces deux plans s'avère nécessaire si l'on veut préserver, en théorie, l'autonomie de la sphère sémiotique, tout en indiquant de quelle manière elle se relie à ses conditions d'apparaître :

| I. Niveaux d'intégration du sens commun | II. Niveaux de sémiotisation du sens commun |
|---|---|
| Monde naturel                           | Topique sociale                             |
| Domaine des pratiques                   | Topique configurationnelle                  |
| Communauté de discours                  | Topique discursive                          |
| Site(s) d'énonciation                   | Topique générique                           |
|   | Topique textuelle                           |

Fig. 5

Ce schéma indique de quelle façon le domaine des pratiques verbales fait lien avec celui des pratiques non verbales qui les sous-tend. On conçoit alors que si le sens commun forme système, à partir d'un double mode d'effectuation c'est – on l'a vu précédemment – en vertu de la nature polyvalente de ses constituants. La sémiotisation des normes du sens commun consiste dans la mise en œuvre de trois opérations : une opération de sélection (à partir des possibles de la topique sociale), une opération de spécification (à partir des contraintes de la praxis impliquée), une opération d'agencement / instanciation (à partir des contraintes du champ sociodiscursif). Chacune de ces étapes marque un moment de particularisation des possibles de la topique sociale en vue de définir le profil ou l'économie topique locale d'une performance sémiotique<sup>17</sup>.

17. Avançons ici la notion de visée d'énoncé pour caractériser trois paliers de sens : simple, médian, complexe, correspondant aux trois degrés d'insertion d'une performance relativement à ses déterminations topiques (textuelle, discursive, configurationnelle).

### La détermination polytopique de la textualité

La redéfinition de la pragmatique comme théorie linguistique des normes de la praxis amène à considérer le rapport de détermination qui oriente d'amont en aval la production du texte.

La pragmatique par tradition si étrangère à la question du texte peut ici contribuer à en clarifier certains des mécanismes, à partir d'une élaboration conséquente de sa dimension topique.

Le lien du texte à son entour est celui d'une relation de détermination complexe (aujourd'hui mieux identifiée, notamment par la sémantique des textes). Cette relation se fonde sur la cooccurrence de quatre paliers : un texte relève toujours d'un genre ; et, par la médiation du genre, il se rattache à une pratique de discours, elle-même afférente à une pratique sociale spécifique.

Ce schéma d'analyse peut désormais être tenu pour un acquis durable de la recherche. La pragmatique topique insiste plus particulièrement sur deux points :

- d'une part sur l'articulation des pratiques de discours aux pratiques sociales ;

- d'autre part sur la réalisation au plan du texte d'une économie topique dont les contenus sont instanciés relativement à la suite des déterminations énumérées (voir *supra* : 3.2). Compte tenu de ce rapport de détermination multiple de la topique textuelle, on parlera de détermination polytopique de la textualité.

### La description des modules

L'exposé des cinq niveaux de sémiotisation du sens commun appelle une caractérisation des différents modules.

- *La topique sociale.* Ce module articule l'ensemble des normes de la praxis distinctives d'une formation culturelle. Il subsume le système du sens commun appelé à se réaliser dans le champ des pratiques sociales. Lieu des possibles normatifs, il définit l'archive d'un ensemble anthropologique.

- *La topique configurationnelle.* Ce second module inclut, de manière chaque fois singulière, le dispositif normatif de chaque pratique sociale, considérée dans sa spécificité. À la lettre, il en configure les possibilités expressives. Il existe autant de topiques configurationnelles qu'il se produit de pratiques sociales. Ce module constitue la mémoire d'une pratique, selon un canon stabilisé. Il assume *le mode de formation d'un dispositif de normes* compte tenu des finalités de la pratique sociale

considérée. Il fixe les deux principaux modes de définition du dispositif normatif sélectionné<sup>18</sup> : soit par *constitution dogmatique* (corrélative des discours fondateurs), soit par *dérivation dogmatique* (consécutivement à la naturalisation des premiers).

- *La topique discursive.* Ce troisième module distingue les normes engagées. Il fixe le montage normatif caractéristique d'un discours. Il définit plus particulièrement les pratiques discursives comme des institutions de sens<sup>19</sup>, puisqu'il est le corrélat obligé des pratiques sociales dont il résulte. Il garantit quant à lui *le mode de sélection du dispositif normatif* configuré. Ce dernier sera engagé soit par voie d'*élaboration stricte* (en conformité rigoureuse avec le canon), soit par voie de *perlaboration diffuse* (en conformité plus ou moins stricte avec la précédente). À ce stade d'organisation, l'économie topique d'un texte peut se ramener à une suite hiérarchisée de topiques<sup>20</sup> ;

- *La topique générique.* Ce quatrième module organise selon le dispositif normatif sélectionné une série de contraintes formelles inhérentes à la nature du site énonciatif. À ce titre, il assure *le mode de profération*, c'est-à-dire l'agencement réglé du dispositif normatif sélectionné. Il est le lieu des régularités rémanentes qui déterminent au plan de la réception l'impression sémantique de l'« évidence »<sup>21</sup> ;

18. G.-E. Sarfati, « Qu'est-ce qu'un texte canonique ? Remarques sur l'institution discursive de la doxa », dans J.-M. Poffet (dir.), *L'Autorité de l'Écriture*, Paris, Le Cerf, 2002, p.177-192.

19. G.-E. Sarfati, « La codification de la norme linguistique et l'institution du sens commun : le *Thésor de la Langue Française* de Jean de Nicot », dans J.-C. Arnould et G. Milhe-Poutingon (dir.), *Les Normes du dire au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 203-219.

20. Un procédé de l'analyse de l'économie normative d'un texte pourrait consister dans l'opération de réduction topique. Celle-ci équivaut à l'extraction des topiques caractéristiques d'un texte. Bien souvent, une conception, un système idéologique tiennent en effet à une série ordonnée de propositions. La réduction topique serait une méthode économe pour caractériser sur l'essentiel telle ou telle construction doctrinale, puisque les topoï structurent des positions intellectuelles qui, partant, se fixent en positions de discours (voir J. Longhi, *Construction et perception du sens de « intermittent » : création d'une forme sémantique et évolution des topoï en corpus*, Mémoire de D.E.A. Rouen, Université de Rouen, Dyalang, 2004).

21. L'évidence ne saurait être alléguée comme critère distinctif du sens commun. Tout au plus l'évidence est-elle un critère psychologique, ou psycholinguistique pour les membres d'une communauté de discours aux prises avec leur propre bagage topique. S'agissant de repérer des marqueurs d'attestation du sens commun, on distinguera entre les critères extrinsèques (dont l'évidence) et les critères intrinsèques (ensemble de marques formelles instanciées par la topique). Seuls les marqueurs linguistiques peuvent être tenus pour des critères de cohésion normative, et, comme tels, pour des critères intrinsèques de manifestation du sens commun.

– *La topique textuelle*. Ce cinquième et dernier module expose le dispositif normatif sélectionné sous le rapport d'une économie topique chaque fois spécifiée<sup>22</sup> qui confère à la texture du texte sa singularité irréductible. Ce stade conclusif caractérise en propre l'inscription unique du composant topique du texte, il détermine le mode d'instanciation du dispositif normatif sélectionné, selon des formes d'accessibilité typiques<sup>23</sup>. Ces dernières sont elles-mêmes conditionnées d'une part par les stades de conformation antérieure du texte, d'autre part par les contraintes du contexte interprétatif.

En schéma :

| Topique sociale            | Domaine des pratiques sociales                  | Mode de formation  |
|----------------------------|---|--|
| Topique configurationnelle | Pratique sociale spécifique (normes prescrites) | Mode de définition<br>– constitution dogmatique<br>– dérivation dogmatique |
| Topique discursive         | Pratique de discours (normes engagées)          | Mode de sélection<br>– sélection stricte<br>– sélection diffuse (« doxa ») |
| Topique générique          | Contraintes formelles (normes agencées)         | Mode de profération  |
| Topique textuelle          | Économie textuelle (normes intentées)           | Mode d'instanciation   |

Fig. 6

À chacune de ces cinq étapes du procès de sémiotisation se retrouve l'une des dimensions de la praxis non verbale. Cette schématisation figure le principe de détermination du global sur le local. Comme telle, elle permet de visualiser l'ordre de préséance en matière de point de vue<sup>24</sup>.

Selon que l'on adopte le point de vue de la production ou celui de la réception, on lira ce schéma de haut en bas (production), ou de bas en haut (réception). En croisant alternativement les deux perspectives, on intègre à la pragmatique topique l'aspect rhétorique et l'aspect herméneutique de compréhension de la performance sémiotique.

22. Dans l'ordre : formée, fixée, sélectionnée, proférée. L'économie topique d'un texte a d'abord été caractérisée à partir de la notion d'univers de croyance, empruntée à R. Martin (*Langage et croyance*, Liège, Mardaga, 1987), voir l'auteur (*Précis de Pragmatique*, *Op. cit.*, p. 98-109).

23. Pour un même texte, les topoï investis se répartissent en quatre grandes catégories fonctionnelles : acquis (présuppositions de champ discursif), requis (présuppositions sectorielles, génériques, plus restreintes), ouverts (thématisés, compte tenu des finalités du texte), impliqués (par des stratégies d'inférence : primaires ou obligatoires ; secondaires ou aléatoires).

24. Cette représentation illustre le principe de la détermination du global sur le local si souvent rappelé par F. Rastier.

### Types d'attestations

Du point de vue de ses formes d'attestation, le sens commun d'un texte exhibe par des marques spécifiques son appartenance à un domaine sociodiscursif distinct. On peut tenir que ces marqueurs d'appartenance interviennent à trois niveaux d'instanciation : prétextuel, intratextuel, épitextuel<sup>25</sup>.

– Les *marqueurs prétextuels* ont trait notamment aux présuppositions d'arrière-plan de connaissance (ils s'enracinent dans la partie haute de la topique, particulièrement les données de la topique configurationnelle) ;

– les *marqueurs intratextuels* ont trait aux présuppositions d'arrière-plan de discours (ils sémiotisent certaines données de la topique discursive) ;

– les *marqueurs épitextuels* spécifient les normes engagées par le biais du rendement phraséologique (marqueurs syntagmatiques et lexicaux) ; des marques de connivence énonciatives propres au domaine sociodiscursif impliqué parachèvent le bouclage réflexif du texte (marques phatiques de genre, armature topique directrice résultant du canon discursif de référence).

D'abord soucieuse de caractériser les enjeux d'une topique générale du sens, dans le cadre d'une théorie linguistique, mais aussi trop tributaire dans ses prémisses d'une conception restreinte du topos, la première formulation de la pragmatique topique<sup>26</sup> laissait indifférenciée l'opposition sens commun / doxa, laissant peut-être entendre que ces deux termes visaient en somme le même objet<sup>27</sup>. Il s'agit pourtant d'une opposition pertinente longtemps demeurée inaperçue compte tenu de l'extrême labilité des notions.

25. Il importe ici de ne pas confondre le plan discursif et le plan textuel, c'est au plan textuel que se situent les marqueurs instanciés dont la sélection se décide aux différentes étapes de la topique.

26. G.-E. Sarfati, *La Sémantique : de l'énonciation au sens commun, Esquisse d'une pragmatique topique*, *op. cit.*

27. Les travaux liminaires menés en ce sens marquent le premier volet de recherche. Le lecteur se reportera notamment aux études de cas (G.-E. Sarfati, « Écriture et exercice de la pensée : les Exercices spirituels d'Ignace de Loyola, notes sur la doxa d'un texte », dans C. Dornier (dir.), *Écriture et exercice de la pensée*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2001, p. 75-95 ; « Types de textes, appartenance générique, contraintes topiques : le cas de la « Défense de Tartuffe » (Molière) », dans M. Ballabriga (dir.), *Analyse des discours, Types et genres : communication et interprétation*, Toulouse, Champs du Signe, éd. Universitaires du Sud, 2002, p. 397-411 ; « Le partage notionnel privé / public : esquisse d'une phénoménologie linguistique du sens commun », dans A. Cain (dir.), *Espace(s) public(s), espace(s) privé(s), enjeux et partages*, Paris, CICC, L'Harmattan, 2004, p. 27-40).

La mise au point d'une théorie des modules topiques approfondissant la question du procès de sémiotisation du sens commun (à partir de l'hypothèse de la topique sociale), et faisant lien avec l'économie topique du texte, permet sans doute de mieux justifier le nécessaire distinguo sens commun / doxa.

Voici comment.

Si du point de vue rhétoricoherméneutique, sens commun et doxa convergent en terme de dépendance à l'égard d'une opération de sélection normative, mais aussi en terme phénoménologique d'évidence sémantique, ils diffèrent sous deux rapports :

– pour une même ensemble sociodiscursif donné, une doxa se distingue du sens commun par une différence de degré<sup>28</sup> ;

– si l'on admet de définir le sens commun d'un texte (c'est-à-dire son économie topique) comme l'une des expressions du savoir partagé d'une même communauté de discours, on caractérisera alors l'expression d'une doxa comme la reformulation d'une formation sociodiscursive réduite à ses stéréotypes<sup>29</sup>.

Cette conception – la première à avoir été développée<sup>30</sup> – ouvre à la pragmatique topique tout le champ de l'analyse spécifique de la doxa (ou : doxanalyse), et, partant, de la problématique sociodiscursive de la constitution dogmatique des productions énonciatives.

28. Cette différence de degré relève elle-même d'une théorie de la prévisibilité, c'est-à-dire d'une théorie prédictive du calcul du sens (R. Martin, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983). Mais la théorie du sens commun ne saurait se réduire à une théorie de la stéréotypie ni du cliché. C'est pourtant la tendance dominante des études linguistiques sur le sens commun (voir C. Plantin (éd.), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé, 1993 ; A. Herschberg-Pierrot et R. Amossy *Stéréotypes et clichés, langue, discours, société*, Paris, Nathan, 1997). Cette tentation résulte sans doute d'un impensé majeur qui engage alors à se fonder sur le sens commun du sens commun pour en inférer la description.

29. Deux exemples peuvent être ici allégués : le cas d'un corpus doctrinal tel le cartésianisme finalement réduit à son topos directeur (« cogito ergo sum »), ou bien, dans le champ littéraire, celui de n'importe quelle structure narrative réduite à ses invariants (sa « morale », son « enseignement », lesquels, en vertu de l'élasticité du discours, tiennent en peu de mots). La doxa serait en ce sens exact l'expression réduite à l'essentiel de la cohérence normative d'une formation sociodiscursive.

30. G.-E. Sarfati, « Aspects épistémologiques et conceptuels d'une théorie linguistique de la doxa », *op. cit.*

## Pragmatique topique, sens commun, doxa : une question de définition

Le sens commun a d'abord été défini comme l'ensemble des normes investies dans les pratiques, et notamment – selon les perspectives esquissées – les pratiques de discours. Il convient à présent de réexaminer cette définition.

Le sens commun s'apparente d'abord à la topique sociale – système préconstruit des normes d'une société –, c'est-à-dire avec l'ensemble des possibles normatifs d'une formation culturelle. Mais les aspects effectivement manifestés du sens commun dont s'occupe la pragmatique topique en décrivant l'interface discours / texte, et, partant, l'économie topique du texte, constituent une spécification complète de la problématique des données d'arrière-plan. Autrement dit, le sens commun est toujours le sens commun à une pratique de discours, et, incidemment de l'une de ses réalisations textuelles.

*Appréhendé sous le rapport de ses réalisations discursives, le sens commun sera compris comme l'ensemble des normes partagées par les membres d'une même communauté de discours. Ce concept recouvre alors une communauté de sens, ou, pour être plus précis, un savoir communément admis, instancié, partagé – éventuellement débattu et problématisé – par les tenants d'une même communauté de discours<sup>31</sup>.*

De manière plus technique, on définira le sens commun comme *une formation sociolectale polyphonique<sup>32</sup>*.

### *La pragmatique topique et les autres théories discursivistes*

Le problème posé par la pragmatique topique soulève aussi la question du rapport que cette conceptualisation entretient avec les autres modèles discursivistes : analyse du discours, sémantique des textes, linguistique textuelle. À défaut d'une évaluation détaillée des différentes approches, essayons, dans le cadre de cette première formulation, de caractériser à grands traits certains points de contacts intéressants.

31. Tel est notamment le cas des formations intellectuelles – doctrines et théories (M. Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971). Ainsi, la polémique comme la problématique de l'innovation pourraient être soumises avec profit aux principes de la pragmatique topique.

32. Dans la mesure où tout dit suppose un déjà dit. Cette perspective reformule dans une optique normative le thème dialogique de Bakhtine (T. Todorov, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique* suivi de *Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Éd. du Seuil, 1981). La problématique de l'hétérogénéité et de la circulation des énoncés est en somme spécifiée à partir du niveau d'analyse topique de la discursivité.

– *L'Analyse du discours*. Cette discipline postule principalement l'articulation du discours à son lieu social. De ce point de vue, la perspective qu'elle développe traite de très près l'ensemble des problèmes envisagés par la pragmatique topique. Le rapprochement de cette dernière avec l'AD devrait notamment permettre de mieux comprendre de quelle manière décisive la topique organise – sous ses différents aspects – le rapport qu'un texte donné entretient avec ses modes d'inscription relativement à l'archive d'une société<sup>33</sup> :

| Pragmatique topique        | Analyse du discours    |
|----------------------------|------------------------|
| Topique sociale            | Archive                |
| Topique configurationnelle | Canon discursif        |
| Topique discursive         | Tradition discursive   |
| Topique générique          | Mémoire discursive     |
| Topique textuelle          | Inscription discursive |

Fig. 7

Il apparaît ici que l'inscription d'un texte suppose un lien de constitution canonique (institution dogmatique plus ou moins marquée), médiatrice entre l'archive qui l'autorise (comme le lieu des possibles canoniques) et la tradition qui en résulte<sup>34</sup>.

– *La Linguistique textuelle*. Cette perspective théorique qui s'est peu à peu redéfinie en regard de l'hypothèse contextuelle<sup>35</sup> postule quant à elle la dépendance des grands types séquentiels à l'égard du site d'énonciation. La contribution de la pragmatique topique à cette autre perspective serait notamment de préciser à quel plan de sémiotisation de la topique s'arti-

33. L'analyse du discours, souvent liée à l'essor de la philosophie politique, prétendait rendre compte de la structure des idéologies. On sait que ce fut un échec, faute d'une théorie sémantique des idéologies (Althusser / Pêcheux), et faute d'une théorie du texte indexée à la théorie des pratiques discursives (Foucault). Maintenir cette perspective ne se conçoit qu'en adoptant la perspective normative. Nous pensons avoir établi qu'une idéologie s'analyse en dispositif organisé de topiques. Le rapprochement proposé ici s'appuie, en ce qui concerne l'analyse du discours, sur la conceptualisation de D. Maingueneau (*L'Analyse du discours, Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991).

34. Cette réflexion fait également écho aux recherches menées en analyse du discours sur les discours constitutifs (D. Maingueneau et F. Cossuta, « L'Analyse des discours constitutifs », *Langages* n° 117, Paris, Larousse, 1995, p. 112-125).

35. J.-M. Adam, *Linguistique textuelle, des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, 1999.

cule de manière prévalente chaque dominante séquentielle. En dernière analyse, elle permettrait notamment de spécifier le lien existant entre les formes sémantiques ainsi caractérisées, les niveaux de détermination du sens commun et les types de visées pragmatiques résultant de la détermination des différents types séquentiels :

| Pragmatique topique                     |   | Linguistique textuelle                       |
|---|---|--|
| Plans d'organisation du Sens commun (N) | Plan de sémiotisation                         | Formes textuelles                            |
| Monde naturel<br>Domaine de pratique    | Topique sociale<br>Topique configurationnelle | Dominante descriptive<br>Dominante narrative |
| Communauté de discours                  | Topique discursive                            | Dominante explicative                        |
| Site d'énonciation                      | Topique générique<br>Topique textuelle        | Dominante argumentative                      |

Fig. 8

L'hypothèse, encore intuitive, formulée par ce schéma consiste à supposer que l'expression d'une dominante séquentielle a directement partie liée avec son ancrage prévalent dans l'un des plans de sémiotisation du sens commun. Par exemple la dominante argumentative d'un texte se comprendrait au regard d'un investissement spécifique de la position d'énonciateur, tandis que la dominante narrative ressortirait davantage d'une élaboration prévalente du plan de la pratique. Il ne s'agit là que d'une hypothèse hâtivement formulée mais qui pourrait éclairer d'un nouveau jour la question du rapport entre perception sémantique et mise en discours.

– *La Sémantique des textes*. Cette perspective théorique, fondée sur le parti pris de l'immanentisme en sémantique, reconnaît à la topique une place importante dans la détermination du sens<sup>36</sup>. Les distinguos apportés par la pragmatique topique sont peut-être de nature à spécifier selon quelles étapes successives les normes instanciées au niveau textuel résultent d'une opération de sélection longitudinale selon l'orientation pratique sociale / texte. Ces mêmes distinctions définissent également selon quels parcours ascendant ou descendant se décide – au strict plan de la topique – la caractérisation rhétorique (parcours descendant) ou herméneutique (parcours ascendant) du texte :

36. Le lecteur se reportera aux importants travaux de F. Rastier (*En particulier Arts et sciences du texte*, Paris, PUF, 2001, chap. 7, « Thématique et topique », p. 189-226). Rappelons que F. Rastier définit la topique comme « le secteur sociolectal de la thématique ».

| Pragmatique topique        |                         | Sémantique des textes                                     |
|----------------------------|-------------------------|---|
| Point de vue rhétorique    | Déterminations globales |   |
| Topique configurationnelle | Normes acquises         | Domaine des pratiques<br>Discours<br>Genre(s)<br>Texte(s) |
| Topique discursive         | Normes engagées         |   |
| Topique générique          | Normes agencées         |   |
| Topique textuelle          | Normes instanciées      |   |
| Point de vue herméneutique | Déterminations locales  |   |

Fig. 9

Le statut épistémologique de la pragmatique topique : remarques finales.

En déduisant le programme de la pragmatique topique d'une systématisation des tendances récentes de la pragmatique classique, on lui a assigné pour objet la description des normes en vertu desquelles les sujets utilisent les signes. Au même titre que la définition de son objet (les normes du sens commun), cette première définition de la pragmatique topique doit également être précisée en regard du statut épistémologique de la théorie. Vis-à-vis des disciplines discursives, la pragmatique topique isole et caractérise comme leur dénominateur commun le niveau normatif des pratiques pour en faire son champ d'étude privilégié. De ce premier point de vue, elle assume le programme d'une *topique générale du sens*<sup>37</sup>. En regard des différentes sciences du langage qui ont pour objet l'analyse des pratiques de discours (AD) et l'analyse des textes (sémantique des textes, linguistique textuelle), la pragmatique topique délimite comme son objet d'étude exclusif le plan de structuration et d'organisation topique des performances sémiotiques de type verbal. De ce deuxième point de vue elle est assimilable à une métatopique si on considère son application aux pratiques discursives d'une seule formation culturelle, et à une transtopique si on en considère l'application aux pratiques discursives d'au moins deux formations culturelles. La compréhension des problèmes liés à la communication interculturelle trouverait dans cette perspective matière à d'importantes élaborations.

Ces trois optiques supposent dans chaque cas une réflexion épistémologique rigoureuse :

37. Il s'agit donc au-delà de la filiation aristotélicienne de constituer une théorie linguistique des catégories.

– la mise au jour du caractère polyvalent et plurifonctionnel des normes du sens commun exige une analyse minutieuse de leurs procès de sémiotisation, compte tenu de leur implication dans les différentes formes de pratiques (cours d'action à dominante comportementale : cognitive, objective ou verbale, ou cours d'action mixte) ;

– la caractérisation des normes du sens commun du seul point de vue linguistique – dès lors tenu pour un niveau fondamental de la structuration du sens – engage deux décisions : d'une part une décision méthodologique de mise en situation de la pragmatique topique en regard des disciplines connexes (voir point précédent), d'autre part une élaboration plus rigoureuse de l'analyse topique ;

– du fait de la centralité de son objet pour la compréhension et la détermination des pratiques humaines, la pragmatique topique peut prétendre à bon droit constituer un bloc disciplinaire, puisque du fait de la nature de son questionnement elle est, par principe, occasion de convergence entre les différentes méthodologies qui se préoccupent des normes de la praxis.

| Pragmatique topique        |                                       |  |
|----------------------------|---------------------------------------|--|
| Sémiotiques du sens commun | Sens commun linguistique Monoculturel | Sens commun linguistique Pluriculturel |
| Topique générale           | Métatopique                           | Transtopique                           |
| .....                      | Point de vue architopique             | .....                                  |

Fig. 10

La conjonction raisonnée de ces différents angles d'analyse définit le point de vue architopique.